

Charte des parents d'élèves non francophones



Chers parents,

Votre enfant, et peut-être vous-même, ne parlez pas français et pourtant, vous faites le choix de l'École Française Internationale de Pattaya (EFIP), choisissant ainsi une éducation d'excellence, ouverte sur le monde. Nous tenons d'abord à vous remercier pour cette grande marque de confiance.

Pour que l'entrée dans cette scolarité nouvelle soit une pleine réussite, il est fondamental que tous les acteurs de la communauté éducative, enseignants et parents, se mobilisent. En tant que parents, vous avez un rôle décisif à jouer.

Cette charte vous explique quel est votre rôle, mais aussi ce que l'EFIP met en place pour aider votre enfant à s'adapter le plus rapidement possible

1

L'engagement
des parents

2

L'engagement
de l'élève

3

L'engagement
de l'école

1 L'engagement des parents

Votre projet

L'inscription dans un système éducatif étranger suppose un projet familial. Il est indispensable que les parents témoignent de l'intérêt envers le choix éducatif qu'ils ont fait pour leur enfant.

Expliquez à votre enfant, quel que soit son âge, les raisons du choix que vous avez fait pour lui en l'inscrivant dans le système français. C'est en donnant du sens à ce projet que votre enfant va se donner les moyens de réussir.

Demandez quotidiennement à votre enfant ce qu'il a fait à l'école, ce qu'il a appris, ce qu'il va faire le lendemain.

Montrez de l'intérêt pour le travail de votre enfant, même si vous ne maîtrisez pas la langue française : écoutez-le lire en français ou répéter le vocabulaire appris. Feuillotez avec lui ses cahiers. Soyez présents quand il fait ses devoirs.

Multipliez les occasions d'être en contact avec la langue française : activités sportives et culturelles dans l'établissement, TV5 Monde, DVD, chansons, abonnements à des magazines et journaux français, etc. Le lien avec la langue française doit être constant et se poursuivre pendant les périodes de vacances.

Fréquentez l'Alliance Française et pourquoi pas, apprenez vous-même le français !

Participez aux événements que propose régulièrement votre école. C'est un très bon moyen pour marquer votre intérêt mais aussi de s'intégrer à la communauté éducative.



A l'école

Assuidité et ponctualité : un enfant absent est un enfant qui n'apprend pas. Vous vous engagez à ce que votre enfant soit présent chaque jour, sauf cas de force majeure, et arrive à l'heure en début de journée.

Les aides : votre enfant va bénéficier d'un emploi du temps aménagé avec des cours spécialisés en Français Langue Etrangère (FLE). Vous vous engagez à accepter la mise en place des dispositifs d'aide proposés par les enseignants.

Le matériel : chaque métier a ses outils ! L'EFIP fournit livres, cahiers et manuels. Vérifiez de votre côté que votre enfant a le matériel demandé par l'enseignant dans son cartable (trousse avec stylos, ciseaux, gomme...).

Le suivi : vous vous engagez à répondre aux différentes sollicitations de l'enseignant au cours de l'année.

2 L'engagement de l'élève

L'élève s'engage à effectuer les travaux proposés par l'enseignant et à réaliser le travail demandé.

Il s'engage également à accepter les sorties de classe et l'aménagement de son emploi du temps et à suivre, le cas échéant, les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Il s'engage à prolonger le travail à la maison via les ressources pédagogiques mises à disposition sur une plateforme dédiée.

Il s'engage également à avoir son matériel en classe.

3 L'engagement de l'école

Parce que vous nous faites confiance, l'ensemble du personnel de l'EFIP met tout en œuvre pour accueillir et accompagner votre enfant dans sa nouvelle vie d'élève.

Bienveillance : l'entrée dans un système éducatif nouveau est une étape importante qui nécessite encouragement et bienveillance. Toute l'équipe éducative s'engage à apporter soutien, écoute et une attention toute particulière à votre enfant.

Exigence : dès son entrée à l'EFIP, votre enfant sera abondamment sollicité, notamment à l'oral qui est la priorité. Des objectifs de progression seront fixés par l'équipe enseignante.

Dispositif d'aide : pour entrer dans la langue, l'immersion ne suffit pas. Un accompagnement spécial de l'élève est nécessaire à partir du CP (6 ans). L'EFIP s'engage à mettre en place un dispositif de classe passerelle dans lequel votre enfant sera pris en charge en petit groupe et bénéficiera d'un apprentissage dédié (voir document de présentation).

Information aux familles : tout au long de l'année, l'enseignant s'engage à vous informer des progrès et des difficultés éventuelles rencontrées par votre enfant. Des réunions individuelles vous seront proposées. Cette communication entre enseignants et parents est cruciale et nécessite l'implication de tous.

Date et signatures :

Les parents ou responsables légaux	L'élève	Le professeur principal	L'enseignant de FLE/FLSco	Le directeur pédagogique
------------------------------------	---------	-------------------------	---------------------------	--------------------------